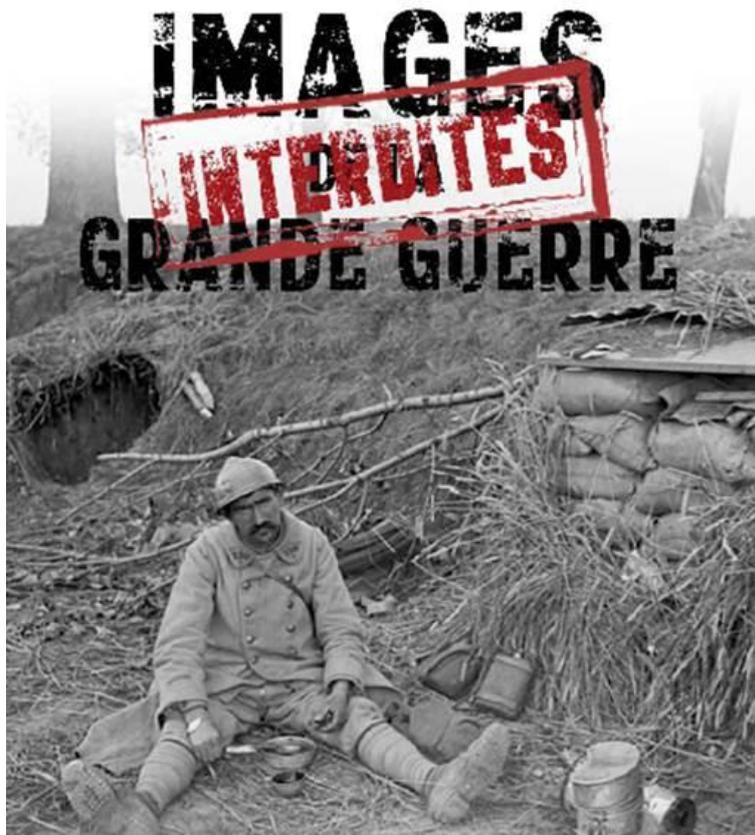


DOSSIER DE PRESSE

Exposition « Images interdites de la Grande Guerre », du 1^{er} février au 30 juin 2017 au Service historique de la Défense

Sous le haut patronage du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense,
chargé des Anciens combattants et de la Mémoire



Contacts presse :

Secrétariat général pour l'administration
Romain David
Tél: 09 88 68 62 36 – 06 31 18 93 14
romain.david@intradef.gouv.fr

ECPAD
Service communication
Tél: 01 49 60 58 68
communication@ecpad.fr

DICoD
Centre de presse
Tél: 09 88 67 33 33
presse@dicod.fr

Sommaire

Présentation de l'exposition.....	3
Iconographie.....	4
La politique culturelle du ministère de la Défense.....	15
Le Service historique de la Défense, service d'archives du ministère de la Défense.....	15
ECPAD, l'agence d'images de la Défense depuis 1915.....	16
Les partenaires et prêteurs.....	17
Modalités pratiques.....	18

Présentation de l'exposition

La Grande Guerre occupe une place particulière dans l'histoire de France. Elle a marqué et transformé la société française dans sa totalité.

En cette période de commémorations nationales, inaugurée par le président de la République le 14 juillet 2014, il est nécessaire de se demander comment la mémoire de ce conflit interroge la nation sur la construction de son identité. Au moment où la Première Guerre mondiale fait partie des livres d'histoire, puisqu'il n'y a plus de témoins combattants, en quoi a-t-elle été un élément fondateur de la modernisation de la société ? De la modernisation de l'information ?

Entre 1914 et 1918, les Français savaient ce qui se passait sur le front, même si l'information qui leur parvenait était parfois tronquée, revisitée. C'est cette notion d'information parcellaire que l'exposition « Images interdites de la Grande guerre » propose de découvrir. Au-delà du « bourrage de crâne » ou de la « propagande », quelles informations n'étaient pas transmises au public ? Pour quelles raisons ?

Sans avoir la prétention de dévoiler un nouveau pan de l'histoire, l'exposition invite le public à regarder autrement un système d'information organisé par l'État. Au-delà des interdits ou de la censure, cette exposition révèle la puissance acquise et la puissance révélée de l'image pendant la Première Guerre mondiale. Elle met en perspective ses usages, souligne son appropriation par l'État en tant que véritable arme de guerre et outil de communication bien au-delà de la Grande Guerre. L'exposition a obtenu dès sa création le label « Mission Centenaire ».

Séquencées en deux parties et dix thématiques, les 40 photographies présentées n'ont pas été vues par les contemporains du conflit : ce sont des images censurées pendant la guerre, des images « interdites ». Elles ont été prises par la section photographie de l'armée (SPA), créée en France au printemps 1915. Sa création résulte d'une prise de conscience soudaine et d'une volonté des autorités politiques et militaires d'introduire la photographie dans un discours de propagande généralisé. Les raisons qui ont amené l'Etat à créer sa propre représentation du conflit sont identiques à celles qui l'ont conduit à interdire certaines vues.

Chargée d'informations supposées réelles, l'image analogique se révèle dangereuse, capable de mettre en péril une nation en guerre. Si la SPA diffuse par millions ses photographies de guerre dans le monde, quelques milliers ne sortent pas de ses locaux et font trembler les états-majors.

Présentée une première fois en octobre 2014 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'exposition « Images interdites de la Grande Guerre » est proposée ici dans sa version enrichie. Le Service historique de la Défense (SHD) met en place, autour des clichés réalisés par la SPA et conservés aujourd'hui par l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), un parcours enrichi par la présentation d'archives, d'objets et de matériels photographiques en lien avec la censure et ses acteurs.

Iconographie

Les 40 clichés présentés dans l'exposition ont tous été censurés, cachés, interdits aux contemporains du conflit. A chaque image exposée sont associées une légende ainsi qu'une explication sur les raisons ayant conduit à sa censure.

L'exposition est organisée sur deux parcours thématiques.

- Le premier ensemble montre les photographies censurées pour préserver la stratégie et les intérêts militaires français. Le visiteur découvre principalement des clichés révélant des matériels d'armement, leur mise en œuvre, leur fonctionnement, leur fabrication ou bien leur expérimentation, mais aussi des positionnements devant rester secrets comme, les ponts, les routes camouflées ou les observatoires.
- Le second groupe présente des images dont la diffusion pouvait remettre en question la stabilité intérieure, le soutien de la population à la cause nationale mais aussi les intérêts diplomatiques français. Ainsi, cet ensemble expose davantage les hommes de la Grande Guerre : civils ou militaires, blessés, internés, amputés, morts ou simplement n'ayant pas d'attitude jugée conforme. Ces photographies illustrent davantage les souffrances des hommes dans la tourmente de la guerre.

Les panneaux sont complétés par la présentation de documents d'archives et d'objets conservés par le SHD et l'ECPAD : par exemple, un stéréoscope, dispositif optique permettant de reproduire une perception du relief à partir de deux images planes. D'autres objets (armement, modèles de prothèses) prêtés par le musée de l'Armée et le musée du service de santé des armées sont également présentés sous vitrines et dans deux scènes reconstituées : le photographe et le bureau du censeur.

ARTILLERIE

Garder confidentiels le positionnement, les calibres et les mécanismes de mise en œuvre de l'artillerie.



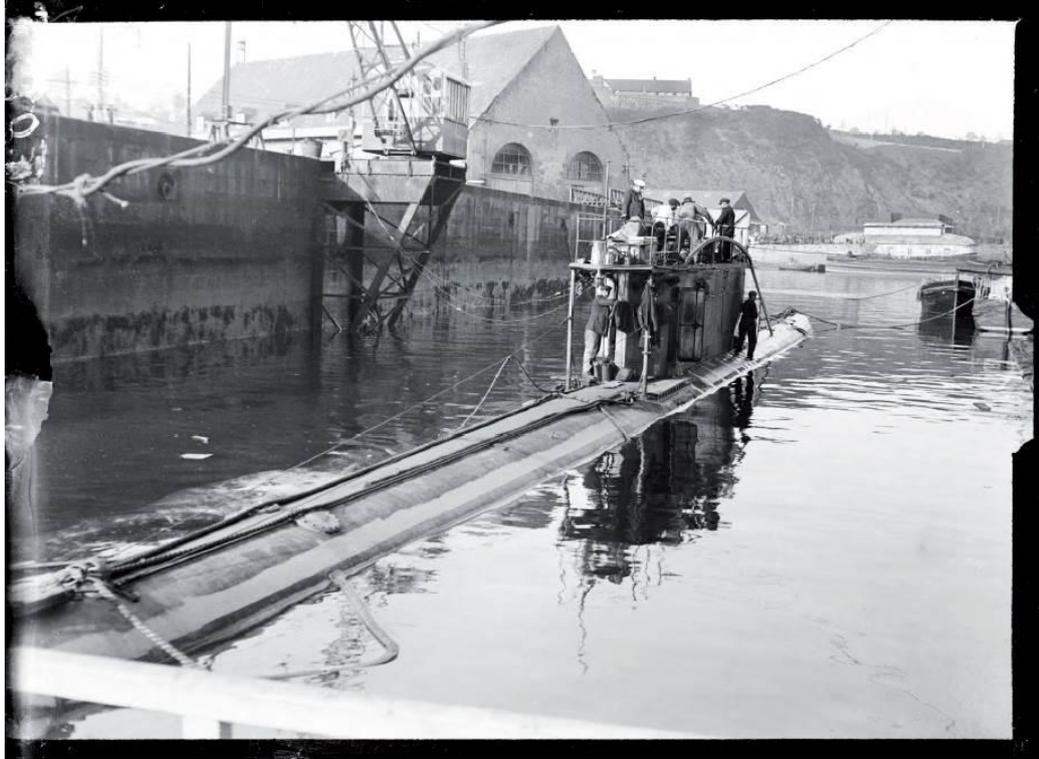
*Harbonnières (Somme). Canon de 305 mm. Sortie à l'aide d'un treuil de l'obus, du wagon à munitions.
Août 1916. Pierre PANSIER/ECPAD/Défense.*



*Belleville (Meuse). Canon de 164.7 mm de marine décamouflé.
1916. Paul QUESTE/ECPAD/Défense.*

MARINE ET AVIATION

Ne pas divulguer les ressources de la Marine et les moyens aériens opérationnels ou encore à l'étude.



*Brest, arsenal, sous-marin au bassin du Point du Jour.
Mars 1916. Georges DANGEREUX/ECPAD/Défense.*



*Meulan (Yvelines). Essais d'hydroaéroplane torpilleur Borel. Essai de sauvetage, on ramène l'appareil au rivage.
31 juillet 1916. DARSY/ECPAD/Défense.*

SECRET TECHNIQUE

Taire tout élément renseignant sur la conception ou l'utilisation de l'armement en général.



*Châlons-sur-Marne. Fusil-mitrailleur en position de tir.
13 juillet 1916. Albert SAMAMA-CHIKLI/ECPAD/Défense.*



*Ferme Vadenay. Prise de photographies aériennes par cerf-volant. Montage d'un cerf-volant (détail).
20 mai 1916. Albert SAMAMA-CHIKLI/ECPAD/Défense.*

POSITIONS SECRETES

Tenir secret le dispositif défensif et d'observation.



*Près de Michelbach. Poste d'observation (arbre camouflé).
13 février 1917. Jacques RIDEL/ECPAD/Défense.*



*Près de Raon-l'Etape (Vosges). Lieu-dit « La Fauvette ». Camouflage d'une voie ferrée de Raon à Donon.
23 août 1916. DARSY/ECPAD/Défense.*

BOMBARDEMENTS ET DESTRUCTIONS

Ne pas communiquer sur les impacts de l'artillerie ennemie risquant de faciliter ses réglages, ni sur les destructions de manière générale, synonymes d'échec.



*Raid d'un zeppelin sur Paris, 29 janvier 1916. Le coin de la rue Sorbier et de la rue Ménilmontant.
30 janvier 1916. Gabriel BOUSSUGE/ECPAD/Défense.*



*Grandvilliers (Oise). Voiture régimentaire projetée sur un toit par l'explosion d'une bombe d'avion.
25 mai 1918. Albert SAMAMA-CHIKLI/ECPAD/Défense.*

POPULATIONS DEPLACÉES ET REFUGIÉES

Certains fuient les bombes ; d'autres, ennemis avérés ou potentiels, prisonniers de guerre ou civils sont enfermés dans des camps.



*Région de Talou (Meuse). Lieu-dit « La Fauvette ». Prisonnier allemand au milieu de nos soldats.
20 août 1917. Albert SAMAMA-CHIKLI/ECPAD/Défense.*



*La Verrerie – près de Lure – (Haute-Saône). Soldats russes travaillant dans les carrières.
20 février 1918. BRESSOLLES/ECPAD/Défense.*

BLESSES ET AMPUTES

Dissimuler la violence de la guerre et conserver la dignité de ces soldats.



*Saint-Maurice (Seine). Hôpital militaire n° 5bis. Groupe d'amputés dans le jardin de l'hôpital.
30 juin 1916. Isidore AUBERT/ECPAD/Défense.*



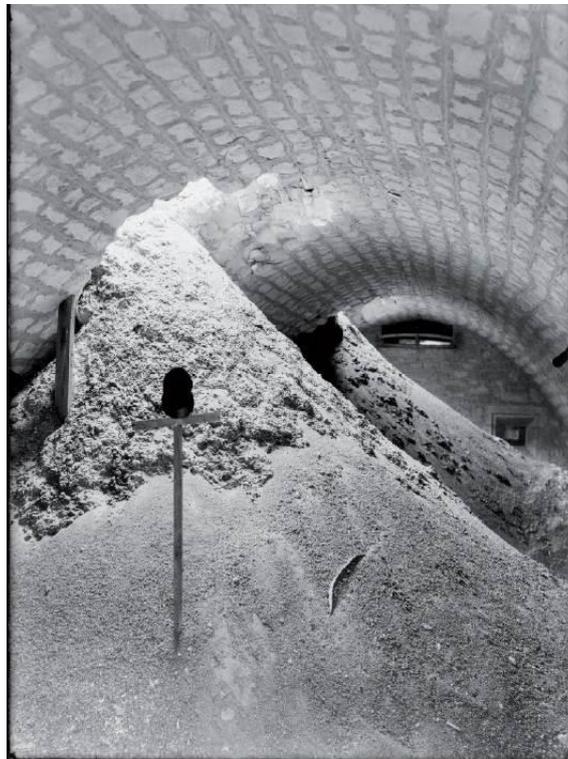
*Saint-Maurice (Seine). Hôpital militaire n° 5bis. Le soldat Gilliot amputé des deux pieds étendu sur une chaise longue.
22 juin 1916. Albert SAMAMA-CHIKLI/ECPAD/Défense.*

MORT

Occulter le prix de la guerre, le sacrifice ultime et son ampleur.



*Offensive du 23 octobre dans l'Aisne. Position allemande du Balcon. Un cadavre français.
23 octobre 1917. Jacques RIDEL/ECPAD/Défense.*



*Fort de Troyon, casemate centrale, deux obus qui après avoir traversé la route ont provoqué un éboulement de terre enterrant vivants 30 soldats du 166^e régiment d'infanterie, encore sous les décombres.
1915. Paul QUESTE/ECPAD/Défense.*

CIMETIERES DU FRONT

Ne pas montrer à l'arrière l'état déplorable des sépultures du front.



*Les Eparges. Cimetière enlisé.
Janvier 2016. Georges DANGEREUX/ECPAD/Défense.*



*Bucy-le-Long (Aisne). Tombe faite par les Allemands à « un héros français ».
Septembre 1918. Léon HAYMANN/ECPAD/Défense.*

ATTITUDES INCONVENANTES

Les soldats français ne peuvent être ni défaitistes ni aussi barbares que leurs ennemis.



*Bois de Béthelainville. Soldats du 51^e régiment d'infanterie au repos coiffés de la casquette allemande imitant les gestes que font les Allemands pour se rendre.
22 juillet 1917. Albert SAMAMA-CHIKLI/ECPAD/Défense.*



*Paris, gare Montparnasse. Départ de la classe 17 dans la rue du Départ.
11 novembre 1916. Paul QUESTE/ECPAD/Défense.*

La politique culturelle du ministère de la Défense



Deuxième acteur culturel de l'Etat, le ministère de la Défense conserve un patrimoine culturel d'une grande diversité : archives, collections des musées, bibliothèques, patrimoine monumental et mobilier, formations musicales militaires. Placée sous l'autorité du secrétariat général pour l'administration (SGA), la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) pilote la politique de mémoire, la politique des musées et des collections et la politique des archives et des bibliothèques du ministère de la Défense. En lien avec les différents opérateurs culturels du ministère, elle détermine et finance les actions nécessaires à la gestion et à la valorisation de ce patrimoine légué par les siècles d'histoire de l'institution militaire et des conflits armés. C'est dans cette perspective que la DMPA développe également une politique de publication permettant à un large public de découvrir l'histoire à travers le patrimoine du ministère de la Défense.

Le Service historique de la Défense, service d'archives du ministère de la Défense

Rattaché à la DMPA, le Service historique de la Défense (SHD) est, depuis plus de trois siècles, le service d'archives du ministère de la Défense. Héritier du dépôt de la Guerre (1688) et du dépôt de la Marine (1720), il gère la première bibliothèque d'Europe en histoire militaire. Il est également chargé d'homologuer, de répertorier et de rassembler les éléments de la symbolique militaire (emblèmes et insignes) et de contribuer aux travaux relatifs à l'histoire de la Défense.



Ressources documentaires de premier ordre, ses collections – 450 kilomètres linéaires d'archives remontant au XVII^e siècle, près d'un million d'ouvrages, 18 millions de photographies et 50 000 cartes et plans militaires, 64 000 objets de symbolique militaire – représentent une part de la mémoire de la nation que les archivistes, les bibliothécaires, les historiens, les personnels scientifiques et techniques du SHD s'emploient à conserver, transmettre et partager. Ces fonds et collections sont accessibles à l'ensemble des citoyens selon les règles du code du patrimoine qui s'appliquent aux archives. Le SHD reçoit chaque année dans ses salles de lecture plus de 7 000 lecteurs et communique plus de 80 000 documents.

Afin de mieux faire connaître les fonds d'archives et collections patrimoniales qu'il conserve, le SHD conduit sur ses différents sites une politique de valorisation à destination de ses différents publics. Cette dynamique, portée depuis de nombreuses années avec les partenaires locaux et nationaux, permet d'offrir aux lecteurs et visiteurs plus de 300 événements par an (conférences, expositions, journées d'études, actions pédagogiques, journées européennes du patrimoine, etc.). Depuis 2014, le centenaire de la Grande Guerre a généré un nombre considérable de manifestations, la mise en ligne de plus de 1 000 dossiers de fusillés de 1917 et d'autres archives de la Grande Guerre sur le site internet « Mémoire des hommes », la publication de deux guides d'archives sur la Grande Guerre et le prêt de documents à de nombreuses expositions.

ECPAD, l'agence d'images de la Défense depuis 1915



L'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), agence d'images du ministère de la Défense depuis 1915, dispose de collections exceptionnelles d'archives audiovisuelles et photographiques : 12 millions de clichés et 31 000 titres de films. Ce fonds, progressivement numérisé, est constamment enrichi par la production des reporters militaires, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers.

Constitué en établissement public administratif depuis 2001, l'ECPAD est un centre d'archives et de production audiovisuelle de premier plan, bénéficiant du savoir-faire de ses professionnels, militaires et civils, et reconnu par ses partenaires de la Défense et les professionnels de l'image. Sous la tutelle du ministre de la Défense, l'établissement réalise, en France et dans le monde, des reportages photo et vidéo, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de l'actualité de Défense.

L'ECPAD a pour mission de garantir la disponibilité permanente d'équipes de reportage formées aux conditions de tournage opérationnel pour témoigner en temps réel de l'engagement des armées sur tous les théâtres d'opérations. Ces « soldats de l'image » transmettent les images réalisées pour une mise à disposition immédiate aux médias français et étrangers et contribuent ainsi à la réalisation de journaux et de magazines d'information.

Le fonds « Première Guerre mondiale »

Constitué de près de 100 000 clichés et de plus de 2 000 films, le fonds « Première Guerre mondiale » conservé par l'ECPAD est issu du travail de prise de vues effectué par la section photographique de l'armée (SPA) et la section cinématographique de l'armée (SCA). Créées au printemps 1915, ces deux sections se voient assigner un objectif : combattre la propagande allemande par l'image. Les ministères de la Guerre, des Affaires étrangères et de l'Instruction publique et des Beaux-Arts s'associent pour fournir les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation des images et à leur diffusion en France et à l'étranger.



Les partenaires et prêteurs

La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense



Placée sous l'autorité du SGA, la DMPA pilote la politique de mémoire, la politique des musées et des collections et la politique des archives et des bibliothèques du ministère de la Défense. En lien avec les différents opérateurs culturels du ministère, elle détermine et finance les actions nécessaires à la gestion et à la valorisation de ce patrimoine légué par les siècles d'histoire de l'institution militaire et des conflits armés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Héritière à la fois de la Sorbonne et de la Faculté de droit du Panthéon, Paris 1 est l'une des universités de premier plan dans le domaine des sciences humaines et sociales comme dans celui du droit et de l'économie. Depuis sa constitution en 1971, Paris 1 a constamment exprimé son attachement à un modèle universitaire combinant ouverture et recherche de l'excellence, assumant la responsabilité d'accueillir le public étudiant le plus nombreux et diversifié parmi les universités françaises, mais aussi de se positionner comme l'une des premières institutions de recherche dans ses domaines, comme l'attestent différents indicateurs.

Musée de l'Armée



Grand musée d'histoire militaire française et européenne, le musée de l'Armée, placé sous la tutelle du ministère de la Défense, offre l'une des collections les plus riches au monde dans ce domaine avec près de 500 000 pièces, de l'âge de bronze à nos jours. Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, lieu chargé d'histoire créé par Louis XIV en 1670 pour accueillir les soldats invalides et vétérans, il est né en 1905 de la fusion des collections du musée d'Artillerie et du musée historique de l'Armée. Classé parmi les cinq musées français les plus fréquentés, il a accueilli en 2016 plus de 1,2 million de visiteurs, français et étrangers. Le musée de l'Armée propose une large programmation culturelle, ouverte à tous les publics, et rythmée par deux expositions patrimoniales annuelles.

Musée du service de santé des armées



Le musée du service de santé des armées est fondé en 1916 au Val-de-Grâce. La fondation du musée remonte à la création de l'École d'application du service de santé militaire au Val-de-Grâce en 1850. Ses collections traitent de la création et des missions du service de santé des armées, abordant ces sujets sous le prisme des uniformes, de l'hygiène et de la prévention. Le musée accueille également des expositions temporaires.

Modalités pratiques

Dates de l'exposition :

- Du 1^{er} février au 30 juin 2017.

Lieu :

- Service historique de la Défense, château de Vincennes (pavillon du Roi)
Avenue de Paris, 94300 Vincennes.
Accès par le métro (ligne 1, station « Château de Vincennes »).

Horaires des visites :

- Lundi (13h-17h), du mardi au jeudi (9h-17h), vendredi (9h-16h), samedi (9h30-15h).

Visites guidées, renseignements et fermetures annuelles :

www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Commissariat de l'exposition :

Hélène Guillot, chef de la division Guerre et armée de Terre au Service historique de la Défense (SGA/DMPA/SHD).

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'administration (SGA)

Romain David

09 88 68 62 36 - 06 31 18 93 14

romain.david@intradef.gouv.fr

Délégation à l'information et à la communication de Défense (DlCoD)

Centre de presse

09 88 67 33 33

presse@dicod.fr

Plus d'informations

« Images interdites de la Grande Guerre »

Sous la direction d'Hélène Guillot

Préfacé par Annette Becker

Edition PUR/ECPAD

192 pages

Octobre 2014

Prix : 25 euros